

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 42 (1906)

**Heft:** 24

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

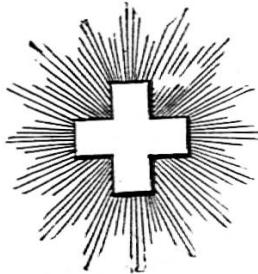
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 27.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

XLII<sup>me</sup> ANNÉE

N<sup>o</sup> 24.



LAUSANNE

16 juin 1906.

# L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez  
ce qui est bon.

**SOMMAIRE :** *La mutualité scolaire en France. — Lettre de Paris. — Chronique scolaire : Jura bernois, Genève, Vaud. — Bibliographie. — Pensées. — Erratum. — PARTIE PRATIQUE : Astronomie : le ciel du 15 juin au 15 juillet. (Cartes.) — Leçons de choses et sciences naturelles. (Sujets publiés dans L'Éducateur depuis 1899; degré supérieur.) — La belette. — Composition. — Dictées. — Récitation.*

## LA MUTUALITÉ SCOLAIRE EN FRANCE

En ces temps de mutualité, il est intéressant d'examiner une institution fort bien comprise et qui prend un développement considérable. Cette institution est la Caisse d'épargne scolaire. En voici l'ingénieux mécanisme. L'instituteur fait connaître à ses élèves que chaque semaine il recevra, à jour fixe, les sous qu'ils auront pu épargner, soit sur l'argent de leurs menus plaisirs, soit sur les cadeaux faits par les parents à certains jours de fête. Même, certaines écoles, grâce aux fonds votés par les communes ou fournis par de riches particuliers, traduisent les bons points mérités par chaque élève en quarts ou en dixièmes de centimes, et arrivent ainsi par leur accumulation à produire des sous dont profite le bon élève.

Chaque dépôt ne peut dépasser, pour la semaine, la somme de cinq francs. Précaution d'ailleurs un peu illusoire : les enfants des écoles remettant plus souvent à l'instituteur un sou qu'une pièce blanche. Ces sous sont gardés jusqu'à ce qu'ils montent à la somme de un franc. Cela occasionne une comptabilité assez compliquée et fastidieuse : mais les maîtres, tenant l'institution pour utile, se sont résignés de grand cœur à cette besogne. Une fois par mois, ils versent à la Caisse d'épargne du pays tous les dépôts ayant atteint la somme de 1 franc. Chacun de ces dépôts est inscrit au livret de l'élève et lui appartient. Le livret de Caisse d'épargne reste entre les mains de l'instituteur, qui le confie tous les mois à l'élève pour être montré aux parents et constater avec eux l'état des ver-

sements effectués. Il reste d'ailleurs bien entendu que lorsque l'enfant quitte l'école, l'instituteur lui remet d'une façon définitive le livret contre un reçu de la famille.

Cette institution a pris un prodigieux essor. Comme exemple, sachez qu'à Paris seulement, en moins de quinze ans les versements ont dépassé « cinq millions » : cinq millions amassés sou par sou, voilà qui justifie le proverbe que les petits ruisseaux font les grandes rivières.

Toutefois, au début, l'institution à côté de ses grands avantages, avait deux inconvénients sensibles. Le premier, c'est qu'en donnant à l'enfant le goût de l'épargne, elle développait en même temps l'instinct de l'égoïsme. Les enfants n'ont que trop le penchant à ne pas donner. Voyez, quand ils sont petits comme on a de la peine à desserrer leurs menottes qui gardent avarement soit un joujou, soit une pièce de monnaie. Quant au second, on pourrait le définir en connaissant le sobriquet appliqué au livret de caisse d'épargne scolaire : « la tire-lire du lundi ». En effet le père a le droit de retirer de la caisse d'épargne les sommes inscrites sur le livret de son enfant, et il ne s'en fait pas faute après un dimanche qui a dévoré dans une partie de plaisir l'argent de la semaine. Pour obvier à cet inconvénient, il eût fallu que la loi ne livrât ni au père, ni à l'enfant, avant sa majorité, la libre disposition des fonds économisés.

Pour parer à cet éventualité, on a résolu le problème de la façon suivante : on a gardé le mécanisme extérieur de la caisse d'épargne scolaire, mais il a été introduit une idée nouvelle, versé une nouvelle âme. Le nom en indiquera tout de suite l'esprit : « Société scolaire de secours mutuels et de retraites ».

Avec l'idée de mutualité pénétrait dans la caisse d'épargne scolaire l'idée d'altruisme. C'est que ces sociétés n'ont point pour but d'assurer à l'enfant qui économise un petit capital. Les fonds recueillis par elles et mis en commun se distribuent de la façon suivante :

Une part est réservée pour donner aux parents, au cas où l'enfant serait malade, une indemnité qui les aide à payer le médecin et les remèdes.

Une autre à solder les frais funéraires en cas de décès.

Une troisième constitue, au profit de la société, un capital de retraite inaliénable.

Une quatrième et dernière part établit, au profit de chacun des sociétaires, les premiers éléments d'un livret personnel de retraite à capital réservé.

Il ne s'agit donc plus maintenant de grossir pour moi tout seul

une somme plus ou moins forte, qui court le risque d'être dissipée en un jour de caprice. L'enfant apprend qu'il est solidaire des autres, que les économies de chacun peuvent et doivent profiter à tous. Ce qu'il économise ainsi, il est certain de le retrouver, sous forme de rente, quand viennent la vieillesse et le temps de repos. Il s'instruit ainsi à la prévoyance et à la bonne mutualité, saines notions d'économie qu'on ne saurait trop encourager.

Ajoutons que la « Société pédagogique de la Suisse romande » mettra cette question à l'étude pour le prochain congrès de Genève en 1907.

#### LETTRE DE PARIS

Je vous ai montré, dans ma dernière lettre, l'esprit du mouvement syndicaliste primaire : je vais aujourd'hui vous en retracer brièvement l'histoire. Notons, avant d'aborder les faits, que ce mouvement doit être, aussi longtemps que la loi de 1884 n'aura pas été modifiée dans un sens favorable aux prétentions de nos instituteurs socialistes, considéré comme *illégal*. Cette loi, en effet, exclut les fonctionnaires du droit syndical, et les instituteurs sont des fonctionnaires de l'Etat. Nul doute ne peut être gardé sur ce point par ceux qui ont lu les consultations juridiques publiées dans divers journaux et revues, notamment celle de M. Firmin Faure dans la *Revue politique et parlementaire* et la lumineuse discussion de M. Louis Barthou dans la *Revue de Paris* du 1<sup>er</sup> mars 1906. C'a du reste été la doctrine constante de nos ministres de l'Instruction publique depuis 1884 : de M. Spuller en 1887, de M. Léon Bourgeois en 1892, de M. Combes, la même année, de M. Rambaud en 1897, de M. Bienvenu-Martin en décembre 1905. Mais la légalité est ce qui embarrassait le moins nos jeunes instituteurs en mal de revendications. Au dessus de la loi, ils placent ce qu'ils appellent leurs droits, et ils saisissent toutes les occasions d'affirmer leur goût de l'indépendance, de battre en brèche le principe hiérarchique et de se cabrer contre les règlements qui les gênent. J'en pourrais citer ici de typiques exemples, n'était une sorte de pudeur nationale et corporative qui me retient plus encore que la crainte de m'éloigner de mon sujet,

C'est dans le département du Var que l'idée de muer les associations amicales d'instituteurs en syndicat a pris corps et abouti pour la première fois à une réalité. Préparé à cette tentative hardie par une discussion ouverte dans son bulletin mensuel, le *Cercle des instituteurs du Var* décida, le 29 mai 1904, de s'ériger en syndicat et déposa ses nouveaux statuts le 16 juin. Ceci se passait à Toulon, centre d'agitation révolutionnaire ; les cercles de Dragui-

gnan et de Brignoles apportèrent bientôt leur adhésion, et le nouveau groupement s'affilia sans tarder à la Bourse du Travail de Toulon. — Ces représentants de l'administration avaient pour devoir de dissoudre une association contraire à la loi ; ils n'en firent rien ; bien mieux ils la consacrèrent par leur présence au banquet syndical du 24 février 1905. — Aussi les instituteurs du Var eurent-ils de prompts imitateurs. Les premiers furent ceux des Pyrénées-Orientales qui se constituèrent en syndicat au mois de mars de la même année : l'administration les laissa faire, sans éléver aucune protestation. Puis ce fut le tour des instituteurs de la Seine, ou plutôt du groupe dénommé *l'Emancipation*, qui, dans une réunion tenue le 13 juillet, décida, après un appel adressé à toutes les *Amicales*, de se transformer en « fédération nationale des syndicats d'instituteurs et d'institutrices publics de France et des colonies. » Cette fois, l'administration opposa son *veto*. Le préfet de la Seine refusa de recevoir les statuts, la justice fit une enquête sur l'identité des quarante administrateurs syndicaux dont la liste avait été fournie selon la loi de 1884, et ils furent, le 4 novembre, assignés à comparaître devant la neuvième chambre « sous la prévention d'avoir, étant fonctionnaires publics, formé illégalement un syndicat ».

Grande rumeur, comme bien l'on pense, dans la presse socialiste et dans les fractions avancées du Parlement. La question est portée à la tribune de la Chambre. Le gouvernement démontre que le texte de la loi du 21 mars 1884 n'autorise pas les syndicats d'instituteurs ; et comme une opinion contraire avait pu être encouragée chez les intéressés par l'attitude des autorités académiques et préfectorales de Perpignan et de Toulon, il explique qu'en décidant de faire poursuivre les instituteurs parisiens, il a voulu obtenir, non des répressions pénales, mais seulement une interprétation claire et nette de la loi. » La Chambre lui donne raison par 305 voix contre 35 et 235 abstentions, et prend en même temps en considération une proposition d'amnistie pour tous délits et contraventions à la loi de 1884 sur les syndicats professionnels. De son côté, le tribunal saisi ajourne l'affaire sans date, étant donné qu'un projet de révision de la loi syndicale est sur le chantier et qu'il appartiendra au législateur de dire quand ce projet viendra en discussion, s'il entend armer les fonctionnaires d'un redoutable pouvoir de résistance contre l'Etat qui les emploie.

Depuis ces événements, beaucoup d'encre a coulé et une foule innombrable d'articles ont été écrits pour ou contre les syndicats d'instituteurs. Comme je l'ai déjà dit, la presse socialiste (journaux politiques et revues scolaires) et les parlementaires d'extrême

gauche les défendent âprement. Tous les hommes de gouvernement, ainsi que la presse républicaine modérée, leur sont hostiles. Tous les arguments pour ou contre, de l'ordre pédagogique, politique et social, ont été produits, développés, contestés avec une grande dépense de talent de part et d'autre. La solution de ce grand débat sera demandée aux nouveaux représentants que le pays choisit en ce moment même. Puisse-t-elle être conforme aux vrais intérêts de l'instituteur et de la nation qu'il doit servir !

En attendant, voici l'état pratique actuel de la question. Les syndicats du Var, des Pyrénées-Orientales et de la Seine continuent à fonctionner comme tels. Il s'en est formé d'autres dans cinq départements : Bouches-du-Rhône, Deux-Sèvres, Loire-Inférieure, Maine-et-Loire et Morbihan. En outre, depuis les poursuites, le bulletin de l'*Emancipation* a enregistré des ordres du jour d'approbation et de « solidarisation » votés par plusieurs *Amicales* non encore syndiquées, entre autres l'*Amicale* de la Gironde, l'*Union* de Lille, l'*Union dunkerquoise*, l'*Amicale* de la Sarthe, celle de la Somme, etc. — Mais par contre, la propagande syndicaliste a échoué dans de nombreux départements ; la Commission permanente des *Amicales* de France a refusé énergiquement de s'y laisser engager ; et M. Louis Barthou — souhaitons qu'il ne soit pas trop optimiste ! — pense en fin de compte « que le mouvement syndicaliste dans l'enseignement primaire n'est ni aussi général ni aussi profond qu'on pourrait le croire ou le craindre ».

H. MOSSIER.

---

## CHRONIQUE SCOLAIRE

---

### Réunion trisannuelle de la Société des instituteurs jurassiens, le 25 août 1906, à St-Imier

Depuis deux ans, le corps enseignant du district de Courtelary a l'honorable charge de diriger la Société pédagogique jurassienne, et St-Imier a été choisi, à l'unanimité, comme lieu de réunion du prochain congrès. Le Comité central soussigné s'est mis à l'œuvre de très bonne heure, et il a fait étudier, dans tous les synodes libres du Jura, les deux importantes questions suivantes, qui seront soumises à la discussion générale :

1<sup>o</sup> L'influence du dualisme des langues sur l'éducation de nos populations et en particulier sur la marche de nos écoles. (Rapporteur général, M. Gylam, inspecteur).

2<sup>o</sup> Conséquences, au point de vue de l'instruction publique, de la transformation qu'a subi l'industrie dans notre contrée. (Rapporteur général, M. Riat, président du tribunal de Neuveville).

Les travaux de MM. les rapporteurs généraux seront prochainement imprimés et adressés à tous les membres du corps enseignant. Rédigés par des hommes

compétents et profondément dévoués aux intérêts de l'école, ils procureront à tous les collègues qui voudront bien les étudier de près un plaisir très vif. Puis-ent-ils aussi leur suggérer des idées nombreuses qui alimenteront la discussion dont ils seront l'objet le 25 août prochain !

Inutile de dire que le corps enseignant du district de Courtelary est heureux et fier de recevoir ses collègues, et que la population de St-Imier, dont la traditionnelle hospitalité est bien connue, accueillera ses hôtes avec la plus franche cordialité. Nous assurons donc d'avance à tous les participants une réception simple, mais un accueil chaleureux et enthousiaste, et nous avons la conviction qu'ils passeront chez nous quelques heures joyeuses et réconfortantes.

Instituteurs jurassiens, venez donc nombreux à ces assises pédagogiques où seront discutées des questions scolaires du plus haut intérêt, à la petite fête intime où nous trouverons tous l'occasion de resserrer les liens de bonne confraternité qui doivent nous unir !

COMITÉ CENTRAL.

GENÈVE. — Le Comité de la *Société pédagogique genevoise* est constitué comme suit pour l'année courante : MM. Lucien Baatard, président; L. Groscurin, vice-président; E. Pâquin, secrétaire du comité; L. Durand, bulletinier; A. Charvoz, trésorier; F. Lecoultrre, secrétaire des assemblées générales; A. Dubois, bibliothécaire-archiviste.

M. Baatard, dans son rapport annuel, a rappelé les questions traitées et les communications faites au cours des sept assemblées générales tenues en 1905 : la conférence, illustrée de projections lumineuses, de M. L. Groscurin, sur leperçement du Simplon; l'étude de M. Jules Dubois sur l'esprit démocratique et l'enseignement secondaire; la discussion relative au nouveau programme primaire; la causerie de M. Claparède sur la psychologie expérimentale; enfin l'exposé de M. le professeur A. Naville sur les programmes de l'enseignement secondaire.

La communication de M. Claparède a provoqué la proposition, aussitôt acceptée, de créer, au sein de la Société, un groupe pour l'étude des questions de psychologie expérimentale. « A l'heure actuelle, dit M. Baatard dans son rapport, la section de psychologie n'est pas seulement fondée; elle travaille. Ce nouveau centre d'activité offre aux maîtres et maitresses appartenant à notre Société un lien entre leurs occupations journalières et les théories les plus importantes de la psychologie; son effet pédagogique immédiat a été d'incliner les esprits vers une observation individuelle des élèves encore plus attentive et plus suivie que par le passé. Il ne serait peut-être pas inutile de recommander une grande prudence dans les généralisations, si la direction éclairée et dévouée de M. Claparède n'était là pour assurer la rigueur scientifique des conclusions auxquelles conduiront les recherches de la jeune section. »

Le rapport présidentiel constate le succès des deux soirées du 12 avril 1905 et du 27 janvier 1905 et adresse, au nom de la Société, de vifs remerciements à l'organisateur de la seconde, M. Albert Dubois, ainsi qu'à ses aimables collaborateurs et collaboratrices. « Cette active phalange, dit-il, qui constitue un noyau tout formé de la future section littéraire, nous a donné *l'Etincelle*, *l'Ecole des belles-mères* et *les Pattes de mouche*, trois pièces du meilleur goût et qui ont été fort bien interprétées. »

Le nombre des sociétaires, arrêté au 31 décembre 1905, était de 256. En 1905, la Société a fait onze recrues. En revanche, elle a eu à enregistrer quatre démis-

sions ; la mort lui a enlevé trois bons collègues : MM. Etienne Mantel, Louis Deppe et Henri Vallet.

Quant à l'avoir de la Société, qui s'est augmenté de 200 francs environ dans les deux années 1904 et 1905 prises ensemble, il s'élève au total à fr. 1742,35. M. Baatard prend, avec raison, occasion de l'indication de ces chiffres pour féliciter et remercier le dévoué et ponctuel trésorier, M. Amédée Charvoz.

Le rapport se termine par un coup d'œil sur l'avenir, par quelques considérations sur les sujets qui alimenteront les discussions prochaines et par le souhait que l'année 1906 soit propice aux travaux de la Société : « Puisse-t-elle associer à son idéal un nombre toujours plus grand de coeurs ouverts à la sympathie et aux tendances généreuses, d'esprits aimant la saine et parfois âpre jouissance que procure la recherche désintéressée de la vérité, d'instituteurs comprenant et voulant faire tout leur devoir, de citoyens appréciant à toute sa valeur cette antique parole : L'avenir d'une république est dans l'éducation de ses enfants. »

VAUD. — <sup>†</sup> **Pierre-Emmanuel Jaccaud.** — Le 1<sup>er</sup> juin, à Chardonnay-Montaubion, on conduisit au champ du repos un des vétérans du corps enseignant vaudois.

Né en 1831, Pierre-Emmanuel Jaccaud obtenait son brevet à l'âge de 18 ans. Il fut régent à Chesalles sur Oron pendant 3 ans, à Chardonnay-Montaubion 13 et à Sognens 16 ans.

Après ces trente-deux années d'enseignement, il prit sa retraite dont il jouit pendant vingt-cinq ans.

Brusquement, en novembre dernier, il dut s'aliter et, malgré les soins assidus et dévoués de sa famille, le moment du départ, tant désiré par lui, arriva le 30 mai. Sur le bord de la tombe. M. Jaquerod, au nom du corps enseignant, lui a adressé un dernier adieu.

Ceux qui le connaissaient se souviendront toujours de son humeur joviale, de ses bons mots, de son originale personnalité.

A sa veuve, à ses nombreux enfants et petits-enfants, nous adressons nos témoignages de sympathie. 

---

(*Comm. par R. R.*) L. B.

#### BIBLIOGRAPHIE

Le *Canton de Berne*, cours de géographie, par M. H. Elzingre, vient de paraître en quatrième édition chez A. Franke, éditeur, à Berne. Basé sur le plan d'enseignement des écoles primaires bernoises françaises et recommandé par la Direction de l'instruction publique du canton, ce cours s'adresse aux élèves des quatrième et cinquième années scolaires. Il comprend trois parties principales : *Jura bernois*, *Ancien canton*, *le canton de Berne en général*. Dans la première, chapitre premier, chaque district est traité avec passablement de détails et d'une façon très complète en vue des écoliers de ce district même. Il est réservé à la sagacité des maîtres le soin de simplifier la matière sur les districts voisins, selon les aptitudes des élèves et la force de la classe. Le second chapitre considère le Jura dans son ensemble, résume en les généralisant, les notions données à propos de l'étude de chaque district, traite la géographie physique, renseigne sur la population, sa langue, sa religion, ses occupations. C'est un chapitre auquel il importe de s'arrêter afin que les districts, étudiés séparément, ne laissent pas dans l'esprit de l'enfant l'impression d'une marqueterie dont les pièces seraient

sans rapport, sans liaison entre elles. Dans un troisième chapitre, l'auteur a trouvé utile d'introduire des notions d'instruction civique qui complètent le cours et sont exposées et résumées avec toute la clarté et la simplicité que comporte la nature du sujet. Les maîtres en traiteront ce qu'ils pourront. Ce n'est pas en une heure que je me chargerais d'en faire comprendre, ce qui s'appelle comprendre, les dix premières lignes à une classe de bambins de onze ans à qui l'œuvre est destinée. Si un traité renferme, bien coordonné, tout ce qui est nécessaire pour arriver à la connaissance du programme qu'on s'est imposé, les adjoints intéressants, utiles même, n'en amoindrissent pas la valeur.

Les seconde et troisième parties du cours sont, comme la première, traitées avec compétence, clarté, méthode et conscience; je ne m'y arrête pas pour ne pas allonger cet article.

L'auteur n'a pas trop accumulé dans son livre les chapelets de noms propres; presque tous les noms de localités qu'il y a insérés justifient leur présence par un texte accompagnant.

M. Elzingre demande que la leçon de géographie soit appuyée de croquis de cartes au tableau noir et de dessins dans les cahiers des élèves. Ce procédé est recommandable pour préciser et fixer dans l'esprit les faits géographiques. Mieux vaut exécuter plusieurs fois le même dessin, que perdre son temps à le passer machinalement à la plume. On peut aussi se passer du lavis en couleur. Les couleurs n'améliorent jamais un dessin, elles le gâtent quelquefois.

La quatrième édition du *Cours de géographie du canton de Berne* est, comme les précédentes, ornée de vues photographiques, de dessins, de cartes, qui rendent le livre attrayant et en éclairent le texte. On trouve dans ce livre tous les perfectionnements apportés à l'art de l'impression. En résumé, maîtres et élèves s'en serviront avec plaisir et avec fruit.

G. C.

#### Pensées de « L'Éducateur ».

N'ayez qu'un petit nombre d'amis. Sachez supporter leurs imperfections comme ils supportent les vôtres à votre insu. Aimez-les sincèrement. Soyez-leur fidèles.

\*\*\*

La tolérance n'est point l'indifférence, ni le dilettantisme, ni la paresse. Au contraire. Elle exige un grand effort, une perpétuelle surveillance de soi. Elle s'allie très bien avec les convictions fortes, et c'est parce qu'elle en connaît le prix qu'elle ne consent point à les haïr chez les autres. Elle implique le respect de la personne humaine. La tolérance est un des noms de la modestie, de la charité. Elle est la charité de l'intelligence. JULES LEMAITRE.

Seuls les hommes prudents et actifs qui connaissent leurs forces et s'en servent avec mesure et circonspection iront loin dans les affaires du monde.

GÖTHE.

**Erratum.** — Dans l'article sur le microscope scolaire, (voir *Éducateur* du 2 courant), lire :

Page 342, 9<sup>me</sup> ligne : *tissu de la feuille* au lieu de *tissu de la paille* ;

» 13<sup>me</sup> ligne : *entomoscope* au lieu de *artomoscope*.

## PARTIE PRATIQUE

### ASTRONOMIE

#### Le Ciel

du 15 juin au 15 juillet.

#### SOLEIL.

	le 15 juin	le 1er juillet	le 15 juillet
Lever à	4 h. 42 m.	4 h. 45 m.	4 h. 56 m.
Coucher à	8 h. 26 m.	8 h. 28 m.	8 h. 21 m.
Durée du jour :	15 h. 44 m.	15 h. 43 m.	15 h. 25 m.

*Solstice, le 22 juin; durée du jour, 15 h. 46 m.*

#### LUNE.

Nouvelle lune,	jeudi	21 juin (à minuit).
Premier quartier,	vendredi	29 juin.
Pleine lune,	vendredi	6 juillet.
Dernier quartier,	vendredi	13 juillet.

#### PLANÈTES.

*Mercure*, étoile du soir, se couche le 15 juin, 53 m. après le soleil  
le 11 juillet, 1 h. 07 m. »

*Vénus*, » » le 15 juin, 2 h. 10 m. »  
le 15 juillet, 1 h. 46 m. »

*Mars*, inobservables.

*Jupiter*, inobservables.

*Saturne*, dans le *Verseau*, se lève le 15 juin, 3 h. 52 m. avant le soleil  
le 15 juillet, 6 h. 09 m. »

*Uranus* se lève, le 15 juin, 46 m. après le coucher du soleil. Opposition le  
29 juin.

#### ETOILES FILANTES.

A partir du 10 juillet : Commencement habituel de la pluie des *Perséides*,  
dont le radiant initial est situé dans la constellation de *Cassiopée*.

LOUIS MAILLARD.

### LECONS DE CHOSES ET SCIENCES NATURELLES

Sujets se rapportant au « Plan d'études » pour les écoles primaires du canton de Vaud.

Sujets traités dans *l'Educateur et l'Ecole réunis*, depuis le début du journal, au 1<sup>er</sup> janvier 1906.

#### Degré supérieur.

1<sup>re</sup> ANNÉE. — I. a) Ecoles de la campagne. — **La prairie.** — 1900. Prairies artificielles, p. 299; le trèfle, p. 316; la luzerne, p. 335; l'anthyllis et le mélilot, p. 398; les légumineuses, p. 399; l'esparscette, p. 429. 1902. La prairie, p. 297, 316, 331; les foins, p. 396; séchage et consommation des fourrages, p. 398. 1903. Plantes fourragères, p. 364; l'irrigation, p. 651; les insectes nuisibles, p. 730. 1904. Les insectes nuisibles, p. 59.

*Dictées ou lectures* : 1900. Quand il faut faire les foins, p. 317; la prairie,

p. 347. 1903. Les insectes, p. 365, 382, 398, 461, 731 ; les prairies naturelles, p. 366. 1904. Les foins, p. 445. 1905. La prairie en automne, p. 613. 1905. Quelques animaux nuisibles, p. 11 ; l'odeur des foins, p. 397.

b) Ecoles du vignoble. — **La vigne.**

*Dictées ou lectures* : 1900. Les vendanges, p. 646 ; la fin d'une vigne, p. 740. 1903. La pyrale, p. 415 ; le phylloxéra de la vigne, p. 764. 1904. La pyrale, p. 448. 1905. Les maladies de la vigne, p. 329, 346 ; le phylloxéra vastatrix et l'oïdium, p. 365 ; la pyrale, p. 409.

c) Ecoles de la ville. — **Le travail du bois et de la pierre.**

II. **La chaleur.** 1900. La chaleur, p. 756 ; le thermomètre, p. 776.

III. **L'eau.** 1905. Principe d'Archimède, p. 186.

IV. **L'air.** 1902. Les vents, p. 171. 1904. L'air p. 553. 1905. Le baromètre, p. 58.

*Dictées ou lectures* : 1899. Les nuages, p. 460. L'eau dans la nature, p. 636. 1904. La locomotive, p. 29 ; la chaleur et ses applications à l'agriculture, p. 106.

**III<sup>e</sup> ANNÉE.** — I. a) Ecoles de la campagne. — **Le champ et le marais.** 1900. Les matières fertilisantes, p. 172. 1901. Assolements, labours, hersages, p. 301. 1904. Principales espèces de sels, p. 395 ; les amendements, p. 557. 1905. Les engrains, p. 78.

*Dictées ou lectures* : 1899. Le drainage, p. 237. 1904. Animaux et plantes des marais, p. 267 ; géologie, p. 442, 457, 480, 482 ; les oiseaux gardiens de nos récoltes, p. 398.

b) Ecoles du vignoble. — **La vigne.** (Voir 1<sup>re</sup> année.)

c) Ecoles de la ville. — **Le travail du fer.**

II. (La boussole, les aimants, l'électricité, etc.) 1901. Electricité, p. 92 ; lumière électrique, p. 107 ; télégraphe, p. 122 ; téléphone, p. 137. 1902. Les leviers, p. 501 ; la boussole, p. 479. 1903. L'électricité atmosphérique et les paratonnerres, p. 761.

*Dictées ou lectures* : 1899. La foudre et le paratonnerre, p. 462. 1903. La boussole, p. 653.

III. **Le chauffage et l'éclairage.** — 1889. La houille, p. 14 ; les pétroles, p. 634 ; bois de chauffage, p. 747 ; la tourbe, p. 793 ; les allumettes, p. 816, 835. 1900. Les allumettes, p. 105 ; l'emploi des hautes tensions dans l'industrie électrique, p. 111. 1901. L'éclairage, p. 468 ; chauffage des appartements, p. 701, 732. 1903. Le goudron de houille, p. 203. 1904. Rayons cathodiques, Röntgen et le radium, p. 63, 78, 94 ; la combustion, p. 698. 1905. Ondes hertziennes et télégraphie sans fil, p. 270, 300 ; lampes électriques à incandescence, p. 453.

*Dictées ou lectures* : 1899. La houille, p. 17. 1900. Comment nos grand'mères faisaient le feu, p. 106 ; nouveau système de télégraphie, p. 175. 1902. Quelques combustibles, p. 78. 1904. La houille, p. 761.

**III<sup>e</sup> ANNÉE.** — I. **Industries particulières à la localité.**

II. **Le corps humain.** — 1904. La respiration, p. 619. 1905. L'homme, p. 362.

III. **Les aliments.** — 1899. Le sucre, p. 507. 1901. Epices et condiments, p. 189 ; le chocolat, p. 219 ; propriétés du chocolat, p. 222 ; substances alimentaires de provenance étrangère, p. 253, 267. 1902. Le sel de cuisine, p. 25.

IV. **Les boissons.** — 1899. L'eau, p. 620. 1900. Le lait, p. 58 ; lait condensé, p. 92 ; café, p. 268 ; thé, p. 689. 1901. Limonades, p. 601 ; sirops, p. 729, boissons non-alcooliques, p. 745. 1902. Fermentation et distillation, p. 524. 1903. L'eau-de-vie, p. 107 ; le lait, p. 699 ; l'absinthe, p. 713.

*Dictées ou lectures* : 1899. L'ivrognerie et l'alcoolisme, p. 491. 1900. Le lait, p. 60; qualités du lait, p. 61; maximes antialcooliques, p. 190; industries du café, p. 270; le cafetier, p. 348; infusion du café, p. 349; éloge du thé, p. 710; cueillette du thé, p. 711. 1902. Ferments et différents alcools, p. 526. 1903. Les effets de l'ivresse, p. 604; consommation de l'absinthe, p. 715.

V. **Les vêtements**. — 1899. La laine, p. 91; le cuir p. 130. 1901. Matières premières employées pour les vêtements, p. 26. 62. 1902. Les fourrures, p. 674. 1904. Le lin, p. 329.

*Dictées ou lectures* : 1899. Le cuir, p. 133; ce que l'homme emprunte au règne animal, p. 94. 1905. Les fourrures, p. 631.

\* Ajouter au répertoire du *Degré intermédiaire*, l'intéressante leçon des sciences naturelles : *Le torrent* (1903, p. 169), sujet omis dans la table des matières de l'*Educateur*.

A, CUCHE.

## SCIENCES NATURELLES

*Degré intermédiaire*.

### La belette.

Aujourd'hui, mes petits amis, nous voulons nous occuper d'un animal sauvage que vous avez vu quelquefois dans la prairie; peut-être même l'avez-vous remarqué rôdant audacieusement dans la cour, aux environs du poulailler. Cette petite bête téméraire qui fera le sujet de notre leçon est la belette. Je m'en suis procuré une, la voici; nous allons l'examiner ensemble. (Se servir d'un animal empaillé, si possible : à défaut, se procurer une bonne gravure.)

*Description du corps*. — Le corps est long, effilé, svelte, roux-cannelle sur le dos, les membres et la queue, blanc pur sous la gorge et le ventre. La ruse, la hardiesse se lisent sur cette tête futée, aux oreilles courtes et arrondies, aux yeux noirs pétillants. Les dents sont solides et tranchantes; leur forme indique assez qu'on se trouve en présence d'un mammifère vivant de proie. La belette saisit sa nourriture entre ses crocs en s'aidant au besoin de ses pattes; elle la déchire et la coupe: sa mâchoire inférieure ne peut se mouvoir que de bas en haut et de haut en bas. Les membres nerveux sont terminés par des doigts aux griffes recourbées, très aiguës, mais non rétractiles (comparez chat). Elles lui serviront à maintenir sa proie et à grimper aux arbres.

Dents et griffes acérées: voilà des armes terribles dont les petits mammifères et les oiseaux doivent avoir bien peur! La queue, entièrement brune, est mince et longue d'environ quinze centimètres: l'extrémité n'est jamais noire ce qui sert à la distinguer de l'hermine.

*Nourriture*. — La belette se nourrit parfois d'insectes et de vers. Si elle se contentait de ce régime, on pourrait encore signer avec elle un pacte d'amitié! Mais « dame belette » est une cruelle, une sanguinaire bestiole! Elle inspecte les poulaillers, cherchant un trou, une fente, si petite soit-elle. Notre bête s'effile alors, son corps s'allonge; elle s'engage dans le plus petit espace et la voilà dans la place: les petits poussins sont attaqués, tués d'une seule blessure qu'elle leur fait à la tête, puis emportés les uns après les autres dans son repaire. La provision est faite pour quelques jours! — La futée casse aussi les œufs qu'elle mange avec avidité. — Ce ne sont pas là ses seuls méfaits. Nous avons vu que ses griffes étaient solides. Elle sait s'en servir. Elle grimpe aux colombiers, s'empare des

pigeons, monte avec souplesse et aussi adroitemment qu'un chat au haut des arbres et tue dans leurs nids les oiseaux endormis ou ceux occupés à couver. Il y a peu d'années, raconte le baron H. de Berlepsch, une personne tua d'un coup de fusil deux belettes qui se tenaient près d'un nichoir fixé sur un tilleul à dix mètres de haut. On découvrit ensuite dans un terrier voisin de l'arbre sept étourneaux adultes et dix jeunes tous étranglés. (Manuel de la protection des oiseaux. — A. Duvoisin, Lausanne.)

*Habitat.* — Ce petit carnassier établit ses quartiers d'hiver dans les greniers, dans les granges, parce que dans ces endroits-là il y trouvera

« Bon souper, bon gîte et le reste ! »

Mais, dès le printemps, l'animal quitte le foin, la paille et part à la campagne. Il élit domicile dans les lieux bas, autour des moulins ; il aime la fraîcheur des ruisseaux et des rivières, l'ombre des haies où s'ébattent les oiseaux qu'il guette, le creux d'un vieux saule, le trou d'un rocher, les interstices d'un amas de pierres, le terrier d'une taupe.

*Petits.* — En avril ou en mai, la belette prépare son domicile afin d'y loger confortablement les quatre ou cinq petits qui naissent à cette époque. L'herbe, des feuilles, des étoupes sont les matériaux qui lui servent à aménager douillettement son logis. L'amour maternel est très développé chez elle. Quel dévouement pour ces jolis quadrupèdes, et quelle tendresse dans ses rapports avec eux ! Vous avez admiré souvent de quelle façon charmante le chat transporte ses chatons. La belette utilise le même procédé pour déplacer ses petits : elle les saisit avec ses mâchoires sur la nuque — elle prend bien garde de ne pas les blesser — et s'en va en sautillant.

*Démarche.* — La belette ne marche jamais d'un pas égal ; elle ne pose pas la plante du pied à terre, elle s'avance sur les doigts (*digitigrades*) en bondissant par petits sauts inégaux et précipités. Lorsqu'elle veut monter sur un arbre, elle fait un bond qui l'élève tout d'un coup à plusieurs décimètres de hauteur ; (jarrets nerveux, comparez au chat) elle bondit de même quand elle veut attraper un oiseau. Une belette peut parcourir une haute haie dans toute sa longueur, de petite branche en petite branche sans descendre à terre (légéreté, adresse, agilité).

*Cri.* — Aperçoit-elle un danger, est-elle menacée, ses petits courrent-ils quelque risque, elle pousse un cri perçant, un sifflement aigu.

*Classification.* — La belette appartient à l'ordre des *Carnivores* qui comprend les animaux connus sous le nom générique de *bêtes féroces*. Cet ordre renferme de nombreux types. Il y a lieu de faire une distinction entre les carnivores qui marchent sur la plante du pied et ceux qui n'appuient à terre que l'extrémité des doigts. Les premiers sont les *plantigrades* — ours, blaireau ; — les seconds sont les *digitigrades*. La belette est un *digitigrade*.

Cette deuxième tribu est partagée en trois familles : *les martes* (hermine, belette, marte, fouine, loutre, furet, etc.), *les chats* (lion, tigre, panthère, jaguar, chat, etc.), *les chiens* (loup, renard, chien, etc.).

La plupart de ces carnivores sont redoutables. Tous les *martidés* (martes) ont le corps effilé, long, souple ; ils ont les membres courts, fortement armés de griffes très pointues. Ils sont de moeurs sanguinaires et font tous la guerre aux petits quadrupèdes et aux volatiles particulièrement ; ils répandent une odeur fétide. Quelques-uns changent de pelage en hiver : la belette et l'hermine laissent

leur fourrure rousse pour un manteau d'un blanc de neige (mimétisme). L'hermine garde par contre l'extrémité de la queue noire, ce qui sert à la distinguer de la belette.

*Utilité des martidés.* — On recherche pour leur fourrure chaude, douce et fine, l'hermine, la loutre, le vison d'Amérique et surtout la zibeline. Ce carnivore qui habite la Sibérie est célèbre par la beauté, la rareté et... la valeur commerciale de sa fourrure excessivement fine et douce. La pelleterie ordinaire utilise les fourrures beaucoup moins délicates de la belette, de la fouine et du putois.

Les pays grands fournisseurs de fourrures sont : le Canada (Compagnie de la baie d'Hudson, le territoire de l'Alaska, le nord de la Russie d'Europe et d'Asie.

(Donner aux élèves, dans une leçon suivante, de plus amples détails sur les animaux à fourrures ; parler du rude et périlleux métier de chasseur de fourrures, du commerce des peaux, de leur préparation, de la vente. — Grands marchés de fourrures : Londres, Nijniy-Novgorod, Copenhague, Leipzig.

Quelques prix : fourrure de la loutre de mer, fr. 6500 ; de l'isatis (renard bleu de Sibérie), fr. 5500 et plus ; du renard argenté, fr. 9000 environ. — *La teigne* est le fléau des fourrures.

Gve ADDOR.

## COMPOSITION

### Le pic.

1. Description du pic. — 2. Où il se tient, en été, en hiver. — 3. Son travail persévérant mais utile. — 4. Nourriture. — 5. Caractère. — 6. Nid, œufs.

1. Le pic est un grimpeur de la famille des Picidés. Il peut atteindre parfois une longueur de trente centimètres. Son bec, long de quarante millimètres, est triangulaire, pointu et gris obscur.

Son iris est gris avec un cercle brun autour de la pupille. Sa langue est garnie d'une pointe cornée hérissée sur les côtés ; elle est admirablement conformée pour s'emparer des insectes.

Ses pattes grimpantes sont de couleur plombée. Le haut de la tête jusqu'à la nuque est d'un rouge éclatant ; un trait noir descend des deux côtés du cou. Le corps est en dessus d'un beau vert olive et en dessous, blanc sale verdâtre ; on observe quelques lignes transversales et plus visiblement sur les côtés.

La femelle plus pâle en couleur est aussi moins rouge sur les côtés.

2. En liberté, le pic se tient pendant l'été dans les bois et dans les vergers qui les avoisinent ; mais aussitôt que le froid se fait sentir et que la neige apparaît sur nos campagnes, il s'approche des villages et vole d'un jardin à l'autre.

Son asile de nuit est un trou d'arbre.

3. Lorsqu'il en trouve de morts, de pourris ou de vermoulus, il les perce de tous côtés avec son bec vigoureux pour y chercher les insectes qu'ils recèlent. Jamais il n'attaque un arbre sain. C'est donc mal à propos qu'on le poursuit, qu'on le tue même, comme causant du dommage.

Il ne frappe sur l'écorce des arbres que pour faire sortir les insectes, et ses coups sont si précipités qu'ils ressemblent à un bourdonnement.

4. En liberté, il fait une chasse continue aux insectes qui vivent sous l'écorce et dans le bois des arbres ; il mange aussi des fourmis et prend même en hiver des abeilles dans leurs ruches.

5. Le pic est farouche, méfiant, impétueux même ; attaqué, il se défend avec un admirable courage ; « pris, il résiste encore et fait pour reconquérir sa liberté des efforts surnaturels et meurt plutôt que de se rendre ».

6. La femelle pond dans un trou d'arbre trois à quatre œufs entièrement blancs. On a essayé d'apprivoiser le jeune pic quand il a été enlevé du nid à demi-plumé et l'on a réussi ; mais devenu adulte, il n'est plus possible d'en faire l'expérience à cause de son caractère mutin. CH. FAILLETTAZ.

LECTURE D'APPLICATION. (Renz n° 24, page 51.)

DICTÉES

**Le pic épeiche.**

Cet oiseau de même famille que le pic ordinaire diffère beaucoup de ce dernier. Il est de la grosseur d'une grive et son plumage, où le noir domine, est moins éclatant.

L'iris est bleu avec un anneau blanc, le front jaunâtre, le haut de la tête noir, la nuque, rouge et cramoisie, le dos noir, les épaules blanches, les ailes et la queue de couleur noire. La femelle n'a pas de rouge sur la tête.

Ce pic est continuellement occupé à parcourir les bois et les vergers pour y chercher sa nourriture qui consiste en insectes, faines, glands, noisettes, graines de pin et de sapin.

Pour casser les noisettes, il est fort habile et a soin, à cet effet, de les placer dans les fentes des pommiers et des poiriers.

La femelle pond ordinairement quatre à six œufs entièrement blancs.

C. F.

**Préparation des fourrures.**

Les peaux destinées à la fourrure sont désignées sous le nom de *pelleteries* et on appelle *fourrures* les peaux qui ont subi une préparation avec leurs poils ou avec leurs plumes, et qu'on emploie d'ordinaire à garnir les vêtements, soit pour garantir du froid comme dans les régions du Nord, soit comme objets de luxe et de pur ornement.

Les préparations que l'on fait subir aux fourrures pour les apprêter à nos besoins sont peu compliquées. Pour les peaux auxquelles on conserve leur couleur naturelle, ces opérations se divisent en deux séries : la première, appelée *travail des peaux*, consiste surtout à les bien écharner, à les enduire de graisse du côté de la chair, à les fouler ensuite avec les pieds dans un tonneau défoncé, puis à les étendre, à les écharner de nouveau, et à les assouplir en les frottant avec force, du côté de la chair, sur une tige de fer ou sur une corde tendue. La seconde série d'opérations se compose du *dégraissage* qui s'effectue avec du plâtre en poudre, du sable chaud ou de la sciure de bois qu'on met sur les peaux préalablement travaillées en les faisant tourner dans un tonneau placé sur un axe et hérisse de chevilles à l'intérieur. Enfin, on les bat, et, si c'est nécessaire, on les assouplit de nouveau. Souvent on donne à certaines peaux des couleurs artificielles, soit pour les rendre d'un aspect plus uniforme et plus flatteur, soit pour imiter des fourrures plus précieuses. Cette espèce de teinture, connue dans l'industrie sous le nom de *lustrage*, se fait en général par l'application successive de diverses couches de matières tinctoriales, au moyen de l'immersion et d'une brosse. Ce dernier procédé permet de mieux imiter la nature en donnant des teintes différentes à la racine du poil, à son corps et à sa pointe. C'est à Paris et à Lyon que ce genre de travail est porté à la plus haute perfection.

*(Encyclopédie du XIX<sup>e</sup> siècle).*

G. A.

RÉCITATION

*Degré intermédiaire.*

**La belette et le renard.**

Ma taille est souple et voyez sa finesse,  
Disait la belette au renard.  
— Ma chère, vous avez en outre la jeunesse  
Et ses attraits, — répond le vieux penard.  
Fière du compliment, la bête à longue échine :  
— Croyez-moi : quittons ce hallier.  
Un certain gros poulet, race de Cochinchine,  
Fait l'ornement d'un poulailler  
Et je voudrais qu'il fût ma proie.  
— Ce poulailler est-il si bien clos qu'on n'y voie  
Nulle ouverture ? — Il est bien clos,  
Mais dussé-je y laisser mes os,  
Il suffit de la moindre fente.  
Malgré les croisillons d'un grillage de bois  
(Cela m'est arrivé déjà plus d'une fois)  
J'entre... et sors triomphante.  
C'est bien ; nous irons voir ; partons.  
Dès qu'ils sont arrivés : « Je sens les canetons,  
Les poules, les poulets, dit un museau qui flaire ;  
Décidément c'est notre affaire. »  
Imprévu, déguisé, se cache un traquenard  
Où la commère du renard  
Fut prise quoique très fluette.  
Voyant alors souffrir cette pauvre belette,  
Le coquin qui l'accompagna,  
A défaut de volaille, aussitôt la saigna.  
Quand pour le mal on s'associe,  
Arrive-t-il quelque malheur,  
C'est toujours le plus fin voleur  
Qui du plus sot bénéficia.

G. A.

L. VERMEIL.

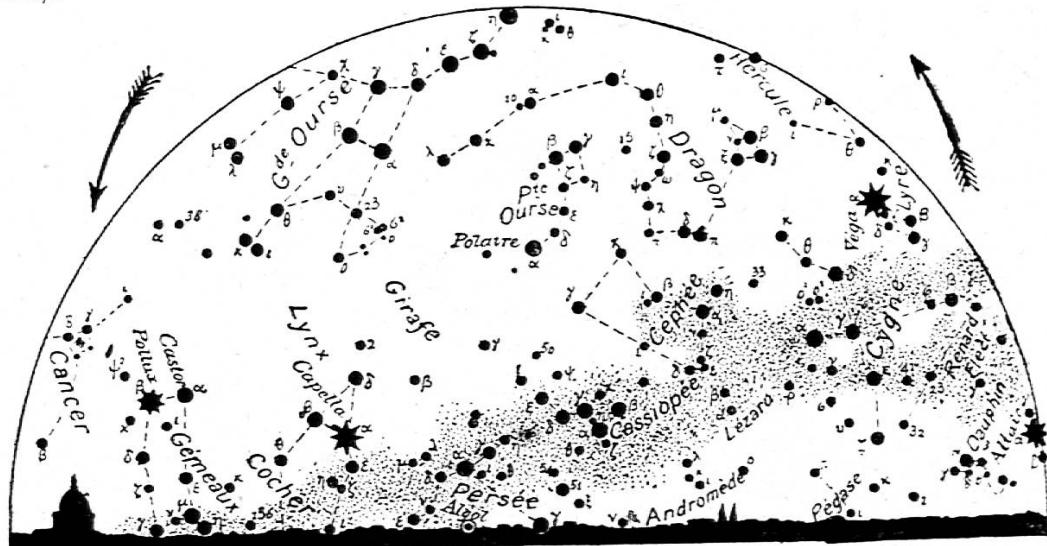
**Le loup et la chevrette.**

Un loup voyant une chevrette  
En vedette  
Tout à la pointe d'un rocher,  
Lui cria : « Descends donc de là-haut, ma biquette,  
Tu cours un vrai danger,  
Et le moindre faux pas peut te coûter la vie. »  
La chèvre répondit : « Pas de galanterie,  
Je vois d'ici tes crocs qui me tordraient le cou,  
Si je me laissais prendre à tant de perfidie.  
Va plus loin, vieux glouton, contenter ton envie ! »  
Croire les méchants, c'est agir en fou :  
Il ne faut jamais écouter le loup.

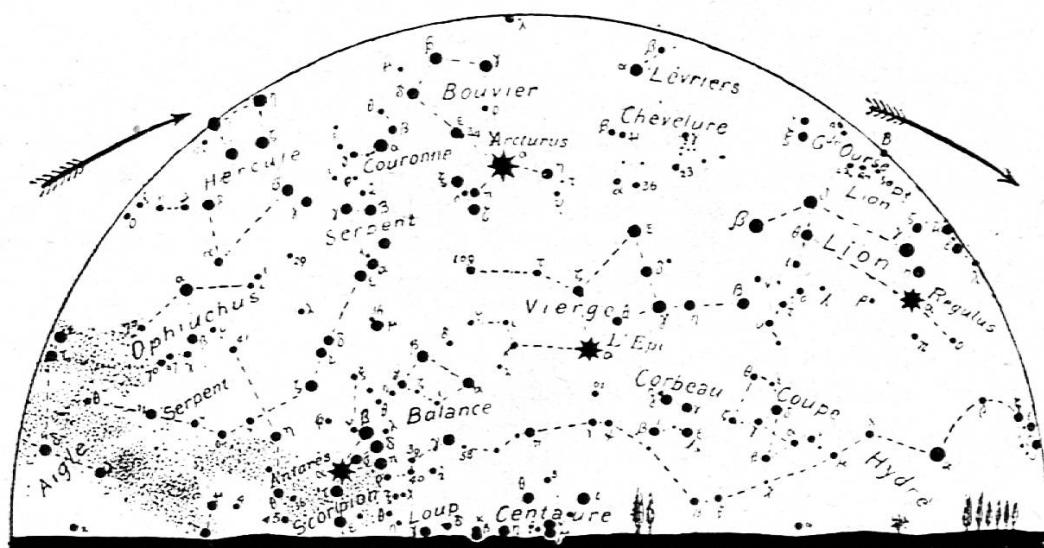
E. N.

F. BATAILLE.

(Les cartes, tirées de l'*Annuaire astronomique* de Camille Flammarion, représentent deux vues perspectives du ciel en juin et juillet, au commencement de la nuit).



**Nord.**



**Sud.**

### Pensées.

Il y a trois espèces de bien : le devoir qui est le bien de la conscience, la joie qui est le bien du cœur, l'ordre qui est le bien de la raison.

E. NAVILLE.

Dans une grande âme tout est grand.

PASCAL.

Systèmes  
brevetés.

# MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles  
déposés.

Maison

# A. MAUCHAIN

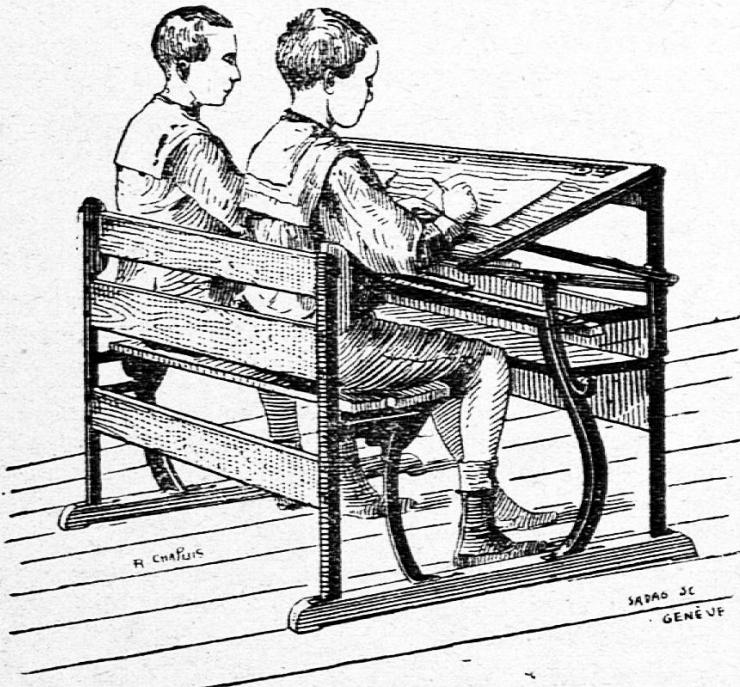
## GENÈVE

### Médailles d'or :

Paris 1885      Havre 1893  
Paris 1889      Genève 1896  
Paris 1900

Les plus hautes récompenses  
accordées au mobilier scolaire.

Attestations et prospectus  
à disposition.



### Pupitre avec banc Pour Ecoles Primaires

Modèle n° 20  
donnant toutes les hauteurs  
et inclinaisons nécessaires  
à l'étude.

Prix : fr. 35.—.

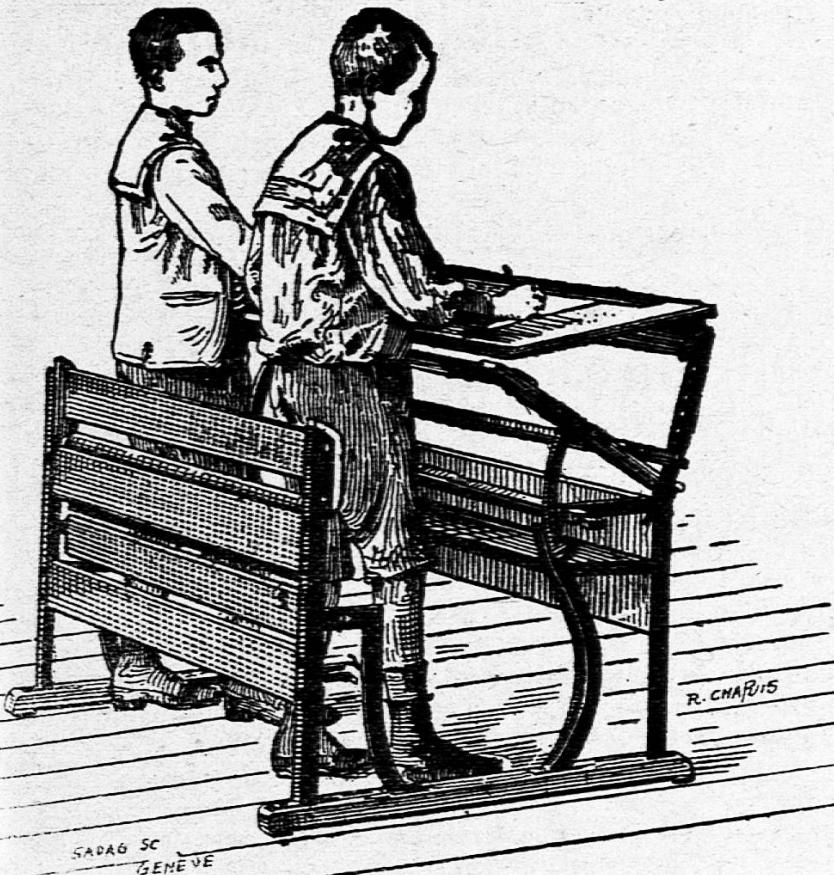
### PUPITRE AVEC BANC ou chaises.

Modèle n° 15 a

Travail assis et debout  
et s'adaptant à toutes les tailles.

Prix : Fr. 42.50.

### RECOMMANDÉ par le Département de l'Instruction publique du Canton de Vaud.



### TABLEAUX-ARDOISES fixes et mobiles, évitant les reflets. SOLIDITÉ GARANTIE

### PORTE CARTE GÉOGRAPHIQUE MOBILE et permettant l'exposition horizontale rationnelle

Les pupitres « MAUCHAIN » peuvent être fabriqués dans toute localité  
S'entendre avec la maison.

Localités vaudoises où notre matériel scolaire est en usage : Lausanne, dans plusieurs établissements officiels d'instruction ; Montreux, Vevey, Yverdon, Moudon, Payerne, Grandcour, Orbe, Chavannes, Vullierbe, Morges, Coppet, Corsier, Sottens, St-Georges, Pully, Bex, Rivaz, Ste-Croix, Veytaux, St-Légier, Corseaux, Châtelard, etc...

CONSTRUCTION SIMPLE — MANIEMENT FACILE

# Pour la Bibliothèque de l'Education Musicale populaire

Vient de paraître :

## L'ART DU CHEF D'ORPHÉON

PAR

**Amédée REUCHSEL**

Préface de M. Henri MARÉCHAL

### TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos. — CHAPITRE PREMIER. Aptitudes et connaissances du chef d'orphéon. — CHAPITRE II. Les études préliminaires. Solfège et justesse. — CHAPITRE III. Le chant. — CHAPITRE IV. Le mouvement. Les cotes métronomiques. — CHAPITRE V. Le rythme. — CHAPITRE VI. Les nuances. — CHAPITRE VII. La diction. — CHAPITRE VIII. La mise au point finale. La gesticulation et la mimique. Conseils généraux et remarques. — CHAPITRE IX. Le répertoire. La littérature orphéonique. — CHAPITRE X. L'Orphéon français. Son passé. Son avenir. — APPENDICE. L'Orphéon étranger. Les plus anciennes chorales de France.

**Prix, broché : 3 Fr. net.**

### Très grand succès. L'HARMONIUM MODERNE

Premier album de pièces faciles, originales et transcriptions inédites d'Auteurs classiques et modernes ; versets, préludes, Noëls, cantiques populaires soigneusement harmonisés, etc., etc., publié sous la direction de L.-J. Rousseau, lauréat du Conservatoire de Paris, avec la collaboration de MM. Alphonse Mustel et Joseph Bizet, lauréat au Conservatoire de Paris.

**Edition soignée, net 2 Fr. 50**

## La Gerbe

Recueil de **chants pour Chœur mixte**

RELIGION — PATRIE — NATURE

composés ou adaptés par **K. GRUNHOLZER.**

Cet ouvrage, si impatiemment attendu, sort enfin de presse. Des 112 numéros qui le composent, aucun ne dépasse la difficulté moyenne, la seule permise aux Sociétés qui, presque toujours, ne disposent que d'un temps très restreint.

Comme son nom l'indique, ce recueil contient des chœurs pour toutes circonstances ; la musique, bien inspirée, deviendra la favorite de tous nos chœurs mixtes.

Édité en format de poche (13 × 19), on le trouvera très pratique pour courses, réunions, etc., etc. Son prix modique le rend accessible à toutes les bourses.

**Prix net, Fr. 3.— relié toile.** Envoi en examen. Rabais par quantité.

### Les derniers succès pour Chœurs d'hommes.

SANDRÉ, G. Les Forgerons	1.—	REUCHSEL, A. La mort de l'aigle	1.—
CHADOURNE, A. Orphéonistes	1.50	LANGER, F. Au bord du lac	.75
GRANDJEAN, S. Elan	.50	GRANDJEAN, S. Mon pays	.50
KLING, H. Impressions d'automne	1.50	KLING, H. Rhône et Arve	1.50

→ Envoi à l'examen ←

**FETISCH FRÈRES, Editeurs de Musique**

**à LAUSANNE et VEVEY**

**Succursale à PARIS, 14, rue Taitbout, 9<sup>e</sup>**

Lausanne. — Imprimerie Ch. Viret-Genton.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLI<sup>me</sup> ANNÉE — N<sup>o</sup> 25.

LAUSANNE — 23 juin 1906.



# L'EDUCATEUR

(· EDUCATEUR · ET · ÉCOLE · REUDIS ·)

ORGANE

DE LA

## Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

*Rédacteur en Chef :*

**FRANÇOIS GUEX**

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie  
à l'Université de Lausanne.

*Rédacteur de la partie pratique :*

**U. BRIOD**

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

*Gérant : Abonnements et Annonces :*

**CHARLES PERRET**

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

### COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : R. Ramuz, instituteur, Grandvaux.

JURA BENOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, professeur à l'Université.

NEUCHATEL : G. Hintenlang, instituteur, Noirague.

**PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.**

**PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.**

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires  
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

**LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE**



# SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

## Comité central.

### Genève.

MM. **Baillard**, Lucien, prof., Genève.  
Rosier, William, prof., Petit-Lancy.  
Grosgeurin, L., prof., Genève.  
Pesson, Ch., inst., Céliney.

### Jura Bernois.

MM. Gylam, A., inspecteur, Corgémont.  
Duvoisin, H., direct., Delémont.  
Baumgartner, A., inst., Biel.  
Chatelain, G., inspect., Porrentruy.  
Moeckli, Th., inst., Neuveville.  
Sauterbin, instituteur, Saïcourt.  
Cerf, Alph., maître sec., Saignelégier.

### Neuchâtel.

MM. Rosselet, Fritz, inst., Bevaix.  
Latour, L., inspect., Corcelles.  
Hoffmann, F., inst., Neuchâtel.  
Brandt, W., inst., Neuchâtel.  
Rusillon, L., inst., Couvet.  
Barbier, C.-A., inst., Chaux-de-Fonds.

### Vaud.

MM. Pache, A., inst., Moudon.  
Rochat, P., prof., Yverdon.  
Cloux, J., inst., Lausanne.  
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise.  
Dériaz, J., inst., Baulmes.  
Magnin, J., inst., Lausanne.  
Magnenat, J., inst., Oron.  
Guidoux, E., inst., Pailly.  
Guignard, H., inst., Veytaux.  
Faillettaz, C., inst., Arzier.  
Briod, E., inst., Lausanne.  
Visinand, E., inst., La Rippe.  
Martin, H., inst., Chailly s/Lausanne

### Tessin.

M. Nizzola, prof., Lugano.

### Suisse allemande.

M. Fritschl, Fr., Neumünster-Zurich.

## Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. Dr Vincent, Conseiller d'Etat, président honoraire, Genève.  
Rosier, W., prof., président, Petit-Lancy.  
Lagotala, F., rég. second., vice-président, La Plaine, Genève.

MM. Charvoz, A., inst., secrétaire, Chêne-Bougeries.  
Perret, C., inst., trésorier, Lausanne.  
Guex, F., directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

## Un jeune instituteur de la Suisse allemande

désire se perfectionner dans la langue française ; à cet effet, il voudrait entrer pour août et septembre dans une famille où, en échange de son entretien, il donnerait volontiers quelques leçons ou s'occuperait d'une façon analogue.

S'adresser à M. Schmid, Laupenstrasse 27, Hern, ou pour informations à M. le prof. Niggli, Berne.

## Stations climatériques MACCOLIN et EVILARD

(900 m.)

(900 m.)

**Station de chemin de fer de Biel (C. F. F.) — Gorges de la Suze — Place de fête pour sociétés et écoles.**

**Funiculaire Biel-Macolin.** — Prix pour écoles. Montée, 20 cent. — Descente 10 cent. — Retour 25 cent. BL. 174 Y

**Funiculaire Biel-Evillard.** — Prix pour écoles : Montée, 10 cent. — Descente, 10 cent.

A vendre un bon petit matériel de **cartonnage** : conviendrait pour amateur, désirant s'occuper de la partie.

Ecrire sous Cartonnage, au bureau du journal.

# Librairie PAYOT & C<sup>ie</sup>, Lausanne

Vient de paraître :

## CALVIN

par **A. Bossert**. In-16 avec un portrait en héliogravure, **fr. 2.—**

## Paris Révolutionnaire — Vieilles maisons, vieux papiers

par **G. Lenôtre**. 3<sup>e</sup> série, **fr. 5.—**

**VIE ET ŒUVRE. MÉMOIRES DE LÉON TOLSTOI.** 2 vol. **fr. 7.—**

**LE SOCIALISME ET L'AGRICULTURE**, par E. VANDERVELDE,  
**fr. 2.—**

**LE SAINT.** Roman par A. FOGAZZARO. Traduit de l'italien, **3 fr. 50**

**UNE TACHE.** Roman par M. MARYAN, **fr. 3.—**

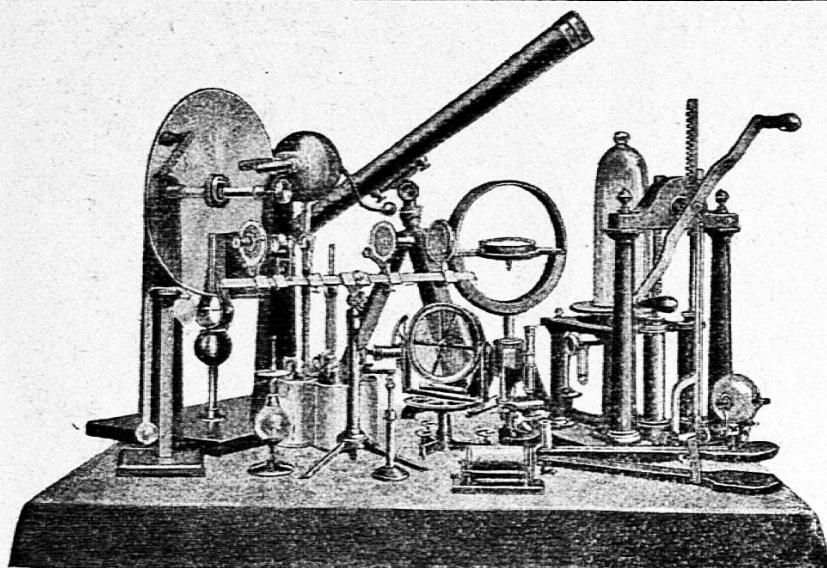
## EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Epargne, 56, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.

## Courses scolaires

Les écoles et pensionnats qui se rendent à Lausanne trouveront à la Société vaudoise de Consommation, rue St-Laurent 22, (derrière le Musée Arlaud) des locaux spacieux où sont servis des aliments sains à prix modérés. Dîners comprenant soupe, pain, viande et légume, depuis 50 c. ; soupe ou bouillon 10 c.

Pour faciliter le service on est prié de s'annoncer un jour à l'avance. S'adresser au gérant.



Trüb, Fierz & C<sup>o</sup>

Hombrechtikon-Zürich

livrent  
comme spécialités des

**Appareils  
de physique et  
de chimie**  
comme aussi des  
**installations  
complètes  
d'écoles.**

Catalogues gratis  
et franco à disposition.

# XXVe Cours fédéral de gymnastique

Programme du cours de perfectionnement pour instituteurs qui aura lieu  
à St-Imier, du 16 juillet au 4 août.

1. Etude théorique et pratique du manuel fédéral.
2. Leçons modèles pour le degré préparatoire, (élèves de 8 à 10 ans).
3. Gymnastique suédoise, (théorie et pratique des principaux mouvements).
4. Natation, mouvements à sec ; nage dans une piscine.
5. Exercices aux échelles, anneaux, cheval et massues.
6. Rôle de la respiration et de la circulation du sang dans l'effort.
7. Principes d'anatomie et de physiologie appliqués à l'étude du mouvement.
8. Exposé général du plan de la leçon, sa composition, sa gradation, ses différences suivant l'âge des élèves.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 4 juillet par MM. E. Hartmann, Lausanne, et Eugène Richème, Neuchâtel, directeurs du cours.

## Vallée de Joux

### Courses scolaires

Le nouveau tarif suisse, très réduit, pour le transport des Sociétés et des Ecoles est applicable sur la ligne **Pont-Brassus**.

## P. BAILLOD & CIE

*Place Centrale. • LAUSANNE • Place Pépinet.*

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

**Montres garanties** dans tous les genres en métal, depuis fr. 6; **argent**, fr. 45; **or**, fr. 40.

**Montres fines, Chronomètres.** Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

### BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

### BIJOUTERIE ARGENT et Fantaisie.

### ORFÈVRERIE ARGENT Modèles nouveaux.

**RÉGULATEURS**  
depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale.

### Achat d'or et d'argent.

*English spoken. — Man spricht deutsch.*

### GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

 Remise   
10% au corps enseignant.

